



**RAPPORT DU MAIRE
FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE L'ANNÉE 2019**

Déposé à une séance ordinaire du conseil le 6 juillet 2020
par la mairesse, madame Diane Aubut

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2019.

LE RÉSUMÉ FINANCIER 2019 ET LE RAPPORT DES AUDITEURS EXTERNES

Recettes et dépenses

Les opérations financières du fonds d'administration montraient un déficit de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales de 156 440 \$. Les recettes s'élevaient au total à 3 687 487 \$ comparativement à des dépenses de 3 843 927 \$. À titre de comparaison, les recettes de 2018 étaient de 3 701 978 \$, soit 14 491 \$ de moins qu'en 2019 ou 0,3 %. Les dépenses de 2018 étaient de 3 737 463 \$, soit 106 464 \$ de plus qu'en 2019 ou 2,7 %.

Au 31 décembre 2019, la Municipalité avait des surplus non affectés de 439 763 \$ comparativement à 510 387 \$ au 31 décembre 2018. Du surplus de la fin d'année 2019, la Municipalité a affecté une somme de 195 870 \$ afin de réaliser ses activités de 2020. Le surplus prévu à la fin de l'exercice financier de 2020 est donc de 297 893 \$.

Les revenus par poste budgétaire ont été les suivantes :

<u>Poste</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>	<u>Pourcentage</u>
Taxes	3 036 698 \$	2 980 547 \$	56 151 \$	1,9 %
Compensation tenant lieu de taxes (édifices du gouvernement)	71 239 \$	63 544 \$	7 695 \$	12,1 %
Transfert du gouvernement	152 370 \$	235 456 \$	(83 086) \$	(35,3) %
Services rendus	310 147 \$	320 252 \$	(10 105) \$	(3,2) %
Impositions de droits	53 648 \$	60 878 \$	(7 230) \$	(11,9) %
Amendes et pénalités	12 728 \$	17 916 \$	(5 188) \$	(29,0) %
Revenus d'intérêts	32 681 \$	31 925 \$	756 \$	2,4 %
Autres revenus	17 976 \$	(8 540) \$	26 516 \$	310,5 %

Les dépenses par poste budgétaire ont été les suivantes :

<u>Poste</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>	<u>Pourcentage</u>
Administration générale	536 552 \$	542 282 \$	(5 730) \$	(1,1) %
Sécurité publique	451 592 \$	468 858 \$	(17 266) \$	(3,7) %
Transport (voirie)	689 900 \$	671 733 \$	18 167 \$	2,7 %
Hygiène du milieu	1 020 155 \$	983 850 \$	36 305 \$	3,7 %
Aménagement et urbanisme	131 899 \$	126 961 \$	4 938 \$	3,9 %
Loisirs et culture	901 426 \$	826 634 \$	74 792 \$	9,0 %
Frais de financement	112 403 \$	117 145 \$	(4 742) \$	(4,0) %

Au chapitre des revenus, nous avons eu une baisse des transferts du gouvernement en raison de subventions qui ont été versées en 2018 et qui ne se renouvelaient pas en 2019. Au chapitre des impositions de droits, il s'agit d'une baisse dans les droits de mutation qui ont été moindres qu'en 2018. En ce qui concerne les amendes et pénalités, l'année 2018 avait été très au-delà des prévisions budgétaires alors que cette année nous avons réalisé un peu plus des 10 000 \$ que nous prévoyons annuellement pour ce poste. Finalement, au niveau des autres revenus, il s'agit essentiellement du versement, par les fêtes du 350^{ième} anniversaire, du montant prévu pour le legs de ces réjouissances et de la disposition de biens par vente.

Au niveau des dépenses, une somme de 30 000 \$ a été versée au Domaine seigneurial pour le projet d'agrandissement. De plus, la réparation des compresseurs de l'aréna a fait en sorte que le budget a été dépassé, cette dépense étant imprévisible.

Réserves

La Municipalité compte également une réserve de 627 787 \$ pour la mise aux normes de ses réseaux d'aqueduc et d'égout. Elle dispose également de solde de règlement d'emprunt, qu'elle peut appliquer pour certains types de travaux, d'une valeur de 384 288 \$. La Municipalité est en attente de l'annonce de subventions gouvernementales afin de réaliser des travaux sur le réseau d'aqueduc et d'égout qui sont prévus au plan d'intervention concernant ces réseaux. Il est à noter qu'avec ses réserves, la Municipalité pourra procéder à ces travaux sans procéder à des emprunts. Le tout n'aura donc aucun impact sur le compte de taxes des contribuables.

Service de la dette

Au 31 décembre 2019, l'endettement à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait la somme de 4 067 844 \$ comparativement à 4 346 506 \$ au 31 décembre 2018, et ce, malgré l'ensemble des travaux réalisés au cours des dernières années afin de mettre aux normes nos édifices municipaux.

De ce montant, une somme de 407 664 \$ est couverte par le gouvernement du Québec. La dette à la charge des propriétaires de la municipalité est donc de 3 660 180 \$. Le taux d'endettement de la municipalité est passé de 1,92 \$ par 100 \$ en fonction de la richesse foncière uniformisée (RFU) qui correspond à la valeur des bâtiments et terrains situés sur le territoire de la municipalité en 2018 à 1,86 \$ en 2019. Selon le profil financier produit par le ministère des Affaires municipales, la municipalité améliore sa performance à tous les niveaux et demeure moins endettée en fonction de sa classe de population et de la région administrative de la Mauricieⁱ.

LE RAPPORT DES AUDITEURS

Les auditeurs de notre municipalité, la firme Désaulniers, Gélinas, Lanouette s.e.n.c.r.l. ont produit un rapport pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019. Ce rapport stipule que les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité à cette date ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie, selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

CONCLUSION

À la lumière des données fournies par notre vérificateur externe, nous pouvons affirmer que la municipalité est en bonne situation financière et elle est sainement gérée.

La mairesse,



Diane Aubut

ⁱ Source: Direction générale des finances municipales – Profil financier édition 2019 – Sainte-Anne-de-la-Pérade